

ECRIRE LISIEMENT AVEC UNE ENCRE INDELEBLE.
 Chaque information doit être donnée minutieusement.
 Elle doit contenir toutes les informations demandées, y compris les noms de famille
 et de baptême, au complet, de toutes les parties. Si cela est impossible indiquer la raison de l'omission.
 Cette formule ne doit pas être lachée.

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique Fédérale—Franco—Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la "FRANCHISE POSTALE"

FORMULE F
 PROVINCE DE QUÉBEC—MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL
BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE

1. LIEU DU MARIAGE—Val d'Espoir
 Comté de Coypé (Comté municipal)

Municipalité civile de Val d'Espoir
 (Écrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

ÉPOUX	ÉPOUSE
2. Nom et prénoms..... <u>Leontine Edgée</u>	2. Nom et prénoms..... <u>Bijette Bujed Albin</u>
3. Occupation..... <u>cultivateur</u>	3. Occupation..... <u>—</u>
4. Célibataire, veuf ou divorcé..... <u>célibataire</u>	4. Célibataire, veuve ou divorcée..... <u>célibataire</u>
5. Âge..... <u>21 ans</u>	5. Âge..... <u>25</u>
6. Religion..... <u>C. R.</u>	6. Religion..... <u>C. R.</u>
7. Résidence..... <u>Val d'Espoir</u> (Domicile habituel)	7. Résidence..... <u>Val d'Espoir</u> (Domicile habituel)
8. Lieu de naissance..... <u>—</u> (Province ou pays)	8. Lieu de naissance..... <u>—</u> (Province ou pays)
9. Lieu de naissance de son père..... <u>—</u> (Province ou pays)	9. Lieu de naissance de son père..... <u>—</u> (Province ou pays)
10. L'époux sait-il lire?..... <u>—</u>	10. L'épouse sait-elle lire?..... <u>—</u>
11. L'époux sait-il écrire?..... <u>—</u>	11. L'épouse sait-elle écrire?..... <u>—</u>

22. Date du mariage..... 28 juin 1947
 (jour) (mois) (année)

23. Par licence ou par bans..... par bans
 (année)

24. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU MARIAGE—
 (a) Nom de la paroisse ou église..... St-François de Sales
 (b) Municipalité civile de..... Val d'Espoir
 (c) Date..... 28 juin 1947
 (jour) (mois) (année)
 (d) Comté (municipal)..... Coypé

25. Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil
 dans lesquels l'acte de l'enregistrement de ce mariage fut fait..... D. F. (unintelligible)
 Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant ce mariage doit signer ici..... C. R.

(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

109665